



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Février 2018



Sommaire

Le Mot du Maire
3

La vie communale

La Maison Médicale sort de terre
La Pharmacie du Château
Les réseaux
4-5

Voirie
École
5-6

Nos employés communaux
Fleurissement
Infos diverses
6-7

Les jeunes en action

Un jeune Fortunadais en haut du podium
Halloween s'in t're au CMJ...
9

La vie des associations

L'APE soutient les activités pédagogiques
de l'école
9

Comité FNACA
Le Club des Aînés
Confrérie de la Farcidure et du Millassou
16^e Homme Corrèze
10

Un jumelage avec Flachslanden actif
comme toujours !
11

A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-
Lagarde-Enval
Yog'attitude renouvelle son bureau
Foyer rural !
12

Nouvelles brèves

L'Agglo vous aide
13

Agenda 21

Troc de plantes et de savoirs
13

Nouvelles brèves

Un drugstore du bâtiment à 2 pas de
chez nous
Téléthon
14

Les élus ont la parole
15

Agenda 21

Sentier « De sources en hameaux »
Les rendez-vous Agenda 21
16

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - Télécopie : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 68 février 2018

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

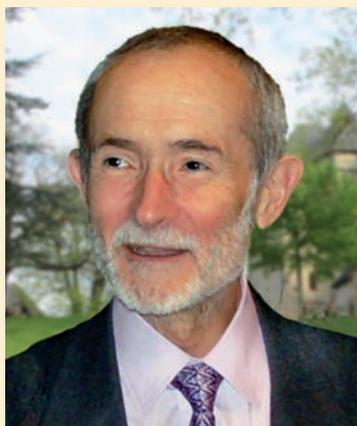


Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - Le château sous la neige

- Halloween, les enfants partent visiter les aînés aux
« Lauriers »



Commune-intercommunalité : une dialectique pour avancer...

... un attelage qui fait parler ici et ailleurs depuis 1992-93... 25 ans déjà que la commune de Sainte-Fortunade a décidé, à l'issue de riches débats au sein du Conseil Municipal de l'époque, de faire partie de la douzaine de pionnières constitutives d'une des premières « Communautés de Communes » de la région. C'était la

« Communauté de Communes du Pays de Tulle », et sa compétence ciblait (déjà !) le domaine économique.

Aujourd'hui, le paysage est bouleversé : plus question de volontariat, aucune commune ne pouvant s'extraire d'une intercommunalité ; les périmètres se sont dilatés, puisque nous sommes à ce jour 45, et près de 45.000 habitants ; les compétences se sont pour leur part démultipliées, soit du fait de la loi (transport, assainissement collectif,...) soit de par la volonté majoritaire des acteurs (voirie, petite enfance,...).

Je n'entends pas ici clore le débat de l'identité communale et de sa proximité, face à l'efficacité des mutualisations : il existe réellement.

Nombreux sont ceux qui rétrécissent le sujet à une question de pouvoir local : « demain, que nous restera-t-il à décider ? », polémique dont les ego des maires ne sont certes pas absents ; et à juste titre d'ailleurs. Il paraît, depuis la Rome impériale, « qu'il vaut mieux être le 1^{er} dans son village que le 2^e à Rome... »

J'entends ici dépasser cette fausse approche d'un pseudo-pouvoir, car celui-ci ne devrait en fait que recouvrir la « capacité à faire ». Et aujourd'hui, c'est à une vision systémique que nous appelent nos concitoyens, quel que soit leur lieu de résidence : ils aspirent tous, et c'est bien légitime, aux mêmes services artisanaux, commerciaux, de santé, de loisirs, de voies et moyens de communication, etc. C'est le territoire, dans son approche globale, et j'insiste bien, complémentaire, qui sera en mesure de satisfaire cette demande, à défaut d'une stricte et illusoire égalité. Ce citoyen, nous avons le devoir, ici, de lui aménager collectivement cet espace de vie. La mise en commun des moyens permet – sinon de faire des économies brutes – du moins d'apporter à un coût raisonnable et partagé une équité de traitement aux habitants d'un territoire de vie – dont nos concitoyens de Sainte-Fortunade.

Il est de notre responsabilité, à nous élus, de faire prévaloir cette approche globale, avec pédagogie et par nos choix, de lui donner de la visibilité, du sens, une perspective d'avenir ; ça s'appelle, tout simplement, la politique.

Alors oui, on peut défendre le principe d'une identité communale forte, volontairement intégrée, et actrice d'une solidarité communautaire, justement parce que forte ; et transcender une vaine opposition commune-intercommunalité. Les besoins évoluent, les moyens pour les satisfaire se doivent, à leur tour, de s'adapter, et ce a n de rester au service d'une ambition collective.

C'est cette ambition que partagent et défendent vos élus ; c'est celle que nous continuerons à porter en cette année 2018...

... année 2018 que je vous souhaite à tous placée sous les signes de la santé, du dynamisme, de la fraternité.

Michel JAULIN

La Maison Médicale sort de terre

L'automne a été propice au lancement des travaux, qui se déroulent grosso-modo selon le calendrier prévisionnel. Début 2018, le bâtiment est hors d'eau, et va pouvoir recevoir les autres corps de métiers (menuiseries extérieures, plâtrerie, plomberie, ...).

Rappelons que cette maison a vocation à accueillir les 2 professionnelles de santé déjà sur la commune (médecin généraliste et pédicure-podologue) ; un 3^e cabinet est prévu, prioritairement destiné à un second médecin qui serait désireux de s'installer, ou autre professionnel s'intégrant dans le Projet de Santé local. Le début des travaux est prévue pour le début de l'été 2018.



Le coût total de l'opération, portée par la commune s'établit à environ 250 000 € HT (300 000 € TTC) ; nous bénéficions des aides de l'État, du

Département, de l'Agglo. Un bail de location est en cours de rédaction avec le concours des futures locataires.

La Pharmacie du Château

Le 1^{er} février, la pharmacie Trapinaud devient « La Pharmacie du Château ».

Jacques Trapinaud remercie bien sincèrement les habitants pour leur dévouement ainsi que pour la confiance qu'ils lui ont témoigné depuis près de 34 ans.

Delphine Tereygeol qui lui succède aura à cœur de tout mettre en œuvre pour satisfaire leurs besoins et pérenniser l'activité pharmaceutique à Sainte-Fortunade, avec la même

équipe officielle.

Merci de bien vouloir noter les nouveaux horaires d'ouverture : du lundi matin au vendredi soir : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h et le samedi matin de 9 h à 12 h 30

Le téléphone de la pharmacie, 05 55 27 10 27, reste inchangé.



Les réseaux

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT 2018

La campagne de relevé des compteurs est en cours. La compétence de l'assainissement collectif est passée à Tulle Agglo depuis le 1^{er} janvier 2018. Cependant, pour

cette année, nos agents continueront à passer pour contrôler vos compteurs d'assainissement collectif. Pour les Fortunadais raccordés au réseau d'assainissement collectif, la

redevance d'assainissement ne sera plus intégrée à la facture d'eau potable. Ils la paieront directement à Tulle Agglo.

DIAGNOSTIC SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

C'est le bureau du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui a été retenu

à l'issue de la consultation en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O). Il va maintenant définir le

cahier des charges pour lancer la consultation qui déterminera quel bureau nous suivra dans cette longue étude.

PLAN AMÉNAGEMENT DU BOURG, LA GRANGE NEUVE-LEIX

Après avoir constaté des fuites anormales sur ce secteur, nous avons rencontré les responsables de l'entreprise qui a réalisé

ces travaux. Est-ce une défaillance humaine ou matérielle ? Devant ces éventualités et avec l'accord de l'entreprise concernée, nous avons

monté un dossier complet qui a été envoyé à l'assurance de l'entreprise pour expertise. Le préjudice estimé pour la mairie est de 3 934 € HT.

PROJETS 2018

En attendant, des projets nécessaires de restructuration du réseau pourraient voir le jour cette année, en fonction des devis que nous recevrons.

Suppression des réservoirs de la Chapeloune et du Mas : ces installations, avec les nouveaux travaux menés ces

dernières années, ne seront plus nécessaires. Pour le réservoir du Mas, des aménagements nouveaux seront réalisés pour le remplacer (réducteur de pression).

Fin du renforcement du réseau des Plaines. La première tranche de ce projet avait été menée lorsque l'entre-

prise Chavinier enfouissait les réseaux électriques dans ce secteur. Elle partait du village du Pont jusqu'au Malfrage. La deuxième tranche permettrait de réaliser un dimensionnement nécessaire à un fonctionnement optimal entre la route de Chambas et le village du Pont.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

Conformément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence assainissement a été transférée au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté d'Agglomération de Tulle. Tulle Agglo, déjà en charge de l'assainissement non collectif au

travers du S.P.A.N.C, devient donc Autorité Organisatrice pour la globalité de l'assainissement, en charge de la stratégie, de l'investissement et des tarifs. L'objectif principal est bien d'instaurer une mutualisation des moyens visant à augmenter les capacités d'investissement, tout en

répondant à l'obligation d'égalité de traitement pour l'ensemble des usagers du territoire. Les petites opérations d'exploitation, les interventions urgentes ainsi que l'entretien courant des ouvrages continueront à être réalisés par les agents communaux.

Voirie

L'ÉTANG DE BARREAU

Il est maintenant vidé depuis 2016 et la continuité du ruisseau est rétablie. En 2018 l'agglo prévoit la réfection de la voirie, au moins jusqu'à la maison, ainsi que l'ouvrage permettant la traversée du ruisseau.



ZONE D'ACTIVITÉS DU GRELET

Le réaménagement de l'accès à la zone artisanale du Grelet est mené par l'agglo achevant un reste à réaliser sur les travaux de 2017. Prévus en janvier si la météo le permettait, ils sont confiés à l'entreprise Eurovia.

École

4 JOURS ET DEMI OU 4 JOURS PAR SEMAINE ?... TELLE EST LA QUESTION

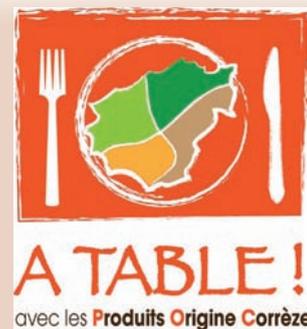
Suite à la possible dérogation sur l'organisation du temps scolaire proposée au mois de juin 2017 par le nouveau gouvernement, nous avons décidé de ne pas œuvrer dans la précipitation, pas toujours bonne conseillère et souvent source d'erreurs. Le Conseil d'École (enseignants, représentants de la municipalité et représentants des parents d'élèves) a opté pour consultation préalable des familles concernées.

Sur 135 familles que compte notre école, 115 ont répondu :

- 75 sont favorables au maintien des 4 jours et demi ;
- 25 préfèrent revenir à la semaine des 4 jours sans les activités périscolaires ;
- 15 sont sans avis.

Il appartient maintenant au Conseil des Maîtres de se prononcer. Ensuite ce sera au tour du Conseil d'École et pour finir le Conseil Municipal statuera.

Tout cela avant le 9 mars, date butoir pour déposer une demande de dérogation auprès des services de l'Éducation Nationale.



Les repas de nos petits

37 % des denrées de la cantine ont été achetées en circuits courts en 2017.



LA CLASSE « ENTRE DEUX BERGES »

L'école de notre village a toujours veillé à ce que nos enfants soient prêts pour aborder leur vie de futurs collégiens, mais aussi, plus tard, de citoyens éveillés. Dans la continuité du travail de Françoise Chèze, Cathy Chambeaudie, nouvelle directrice, entretient la dynamique et prépare à son tour son école à découvrir d'autres horizons.

Le projet de « classes péniches », qu'elle peaufine depuis plusieurs semaines, permettra à 46 élèves de CM1 et CM2, sous la houlette de leurs maîtres et accompagnateurs, de parcourir une partie du Canal du Midi, à ce jour prévu depuis Sallèles-d'Aude, en passant par Argeliers, Capestang, le tunnel du Malpas pour arriver à Colombiers. La classe-voiture, car il s'agit bien d'une extension pédagogique du programme scolaire, aura lieu du 21 au 25 mai prochain, sur 2 péniches : la « Langon » et la « Tourville ».

Cette merveilleuse expérience a pu être proposée aux enfants grâce à l'aide conséquente de 4 000 € versés par l'Association des Parents d'élèves, à un financement de 5 000 €

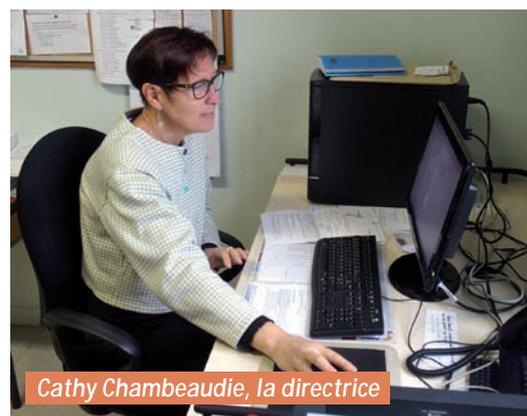
de la part de la mairie... et à l'éternel dévouement de Françoise Chèze — « enseignante un jour, enseignante toujours » — qui a réuni 742 € en préparant et vendant des sablés au Marché de Noël pour soutenir ce projet.

Un rapport de ce voyage paraîtra dans le prochain bulletin de juin, bien sûr.

Les autres classes n'ont pas été oubliées pour autant. Pour les enfants de maternelle, un programme d'animations pédagogiques sur le thème des dangers domestiques est prévu le 25 mai au matin : « Julien et les copains du monde » est un spectacle en animation vidéo interactive. Les « grands » (CP, CE1 et CE2) participeront à une autre animation interactive, dont le thème fait aussi partie du programme scolaire : « Les inventions, une aventure humaine ». L'après-midi sera réservé à une activité au grand air dans le parc du château.

Le coût de ces 2 interventions est de 544 €, et l'APE, toujours aussi active et généreuse, soutient ces projets par un nouveau don de 1 000 € à l'école.

Notre établissement est donc « en bonne santé » comme on le voit. Car



Cathy Chambeaudie, la directrice

en plus d'être actif, ouvert sur le monde, ses effectifs restent stables (en légère hausse même) avec 181 élèves (69 maternelles et 112 élémentaires). Merci M^{me} la Directrice... la génération montante semble bien préparée pour affronter l'avenir !



La péniche Tourville

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Nous vous présentons l'équipe de notre établissement scolaire, qui prend en charge nos enfants tout au cours de l'année.

À la cantine, Jérôme Leyrat, notre nouveau cuisinier, qui a pris ses fonctions le lundi 2 octobre dernier, Pascale Borderie, Cathy Sourie, Marie De Azevedo et Patricia Quoineaud concoctent et servent de délicieux repas à quelques 180 enfants.

À la maternelle, Laurence Valéry et Sandrine Moiroud, nos ATSEM*, en étroite collaboration avec les enseignants, aident nos tous petits à s'acclimater à la vie scolaire, en collaboration avec Marie-Laure Antraygue.

À la garderie, Émilie Pialat (remplacée ici par Sandrine Lachaud sur la photo), Marie-Laure Antraygue rattachée aux activités périscolaires, à la garderie et à l'école maternelle en qualité d'ATSEM*, et Laurianne Chastang, en qualité d'agent contractuel,

se chargent de développer l'esprit de création des enfants qui bénéficient de la garderie et des activités périscolaires.

Une équipe engagée dont les membres n'ont qu'une devise : « assurer le bien-être de nos enfants ».

Annie Plas qui se charge de l'entretien des différentes salles communales, ouvertes au public, et des salles de classe.

* ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles



De gauche à droite : Marie De Azevedo, Cathy Sourie, Jérôme Leyrat, Patricia Quoineaud et Pascale Borderie.



Annie Plas



Sandrine Lachaud, Marie-Laure Antraygue, Laurianne Chastang



Laurence Valéry et Sandrine Moiroud

Nos employés communaux

APPRENTI « ESPACES VERTS »

Depuis le 9 octobre 2017, la municipalité a recruté un apprenti dans le domaine espaces verts. Alexandre Villars bénéficie des formations, pratique au sein des ser-

vices techniques de la commune et théorique auprès du CSFA* de Sainte-Fortunade, afin d'obtenir un CAPA** de jardinier-paysagiste.

* CSFA : Centre Spécialisé de Formation des Apprentis.

** CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole 2017.

Fleurissement

JURY DÉPARTEMENTAL

C'est le lundi 18 décembre, à l'hôtel du Département, qu'était dévoilé le palmarès 2017 des Villes et Villages fleuris. Treize communes concouraient dans 3 catégories différentes, classées

en fonction du nombre d'habitants. Sainte-Fortunade a reçu le 3^e prix départemental et un chèque de 300 € qui contribuera à financer une partie de notre fleurissement communal.



COMMENT CONTRIBUER À L'OBTENTION DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

« Permis de végétaliser »

Nous vous invitons cette année à retirer votre « permis de végétaliser » en Mairie afin d'embellir un peu plus encore l'espace public. Ce permis vient en complément de votre envie de fleurir vos espaces privés (façade, jardin, balcon...), en faisant naître de nouveaux îlots floraux sur les trottoirs ou autres. Le jury, mais aussi chaque fortunadais et visiteur de notre belle commune est sensible aux efforts de chacun en matière de valorisation du

patrimoine bâti, du fleurissement, propreté de l'espace public...

Participation et concertation citoyenne

Nous vous invitons à rejoindre l'équipe des services techniques et les élus déjà impliqués dans ce beau projet qui va au-delà du « simple » fleurissement. Vous trouverez ci-dessous les éléments d'appréciation qui vous donneront

une idée de l'étendue de la tâche.

Les objectifs : améliorer la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs, qualifier l'image de la commune, développer l'économie locale, favoriser le lien social, protéger et valoriser l'environnement.

MARCHÉ AUX FLEURS 2018

Le Marché aux fleurs organisé par la mairie aura lieu cette année le dimanche 13 mai, place des Anciens Combattants, à partir de 9 h.

Infos diverses

RETRAITE DE L'ABBÉ BOULOC

L'abbé Boulloc est arrivé il y a 8 ans sur la commune et nous a quitté pour prendre une retraite bien

méritée en 2017. Suite à son départ, le maire lui a envoyé un courrier pour lui proposer une manifestation de

remerciement qui pourrait avoir lieu prochainement.

LE SITE DE LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

A l'heure où vous lisez ces lignes, le site web de la mairie, resté quelques jours fermé en janvier, a le temps de rajeunir son aspect, mais surtout d'améliorer ses fonctions,

devrait vous permettre de naviguer dans une interface plus actuelle. Le site est maintenant « responsive » (« adaptatif » en français), c'est-à-dire qu'il sait s'adapter à tous les écrans

(smartphones, tablettes, ordinateurs). L'arborescence en a été simplifiée et nous espérons que les nouvelles fonctions rendront votre navigation plus agréable.

ON RECHERCHE UN CORRESPONDANT DE PRESSE

La commune voit le départ de notre excellent correspondant de Presse pour La Montagne et La Vie Corrézienne, Gilles Chavant, qui relatait très régulièrement la vie

de la commune dans la presse locale. La place est donc libre pour un ou une remplaçant(e) qui aurait la tâche de présenter aux lecteurs de ces quotidiens, en textes et photos, les

événements, petits ou grands, de la vie de notre commune.

Merci de vous annoncer à la mairie au 05 55 27 14 19.

CORRÈZE EN CRUE À MULATET

Le 6 janvier dernier, la longue période de pluies et les fortes précipitations de ces dernières journées ont transformé l'aspect habituellement tranquille de la Corrèze à Mulatet. Les pluies certes,

mais les déboisements intenses de nos collines qui se multiplient et que chacun peut constater favorisent de telles situations. Il y a là sûrement matière à réflexion.



TARIFS DE LOCATION DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX : PRÉCISIONS

Depuis des décennies, les Municipalités successives ont arrêté le principe d'un tarif de location préférentiel pour les associations communales et les particuliers habitant Sainte-Fortunade.

Même si ces tarifs ne couvrent évidemment pas les coûts (amortissement, assurances, entretien, aides,...), ce n'est que justice au regard des impôts locaux payés par ces derniers.

Encore faut-il que la règle en soit scrupuleusement respectée, sinon l'éthique et l'équité s'en trouvent bafouées! Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas: parfois par méconnaissance, pardonnable... parfois aussi avec quelque malignité!

Cette règle est claire:

Pour les particuliers: le tarif préférentiel ne sera accordé qu'au résident de la com-

mune, pour une réservation à son nom, à son usage (ou mariage d'un enfant, d'un petit-enfant), avec un chèque de caution et une attestation d'assurance à son nom.

Pour les associations: les conditions préférentielles sont consenties aux associations communales, dans l'exercice de leur activité habituelle, et non aux membres personnels des dites associations (qui relèvent, eux,

pour peu qu'ils soient habitants de la commune, du tarif réservé à ces derniers).

Nous comptons sur le civisme et l'éthique bien comprise de chacun, de chaque association, pour respecter et faire respecter ces dispositions. À défaut de quoi, seule l'option du tarif unique (donc non préférentiel) devrait s'appliquer à tous. Ce serait dommage...

Tarif de location des équipements communaux

EQUIPEMENTS ET MATERIEL	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS ET HABITANTS DE LA COMMUNE		ASSOCIATIONS / PARTICULIERS EXTERIEURES A LA COMMUNE		OBSERVATIONS
		2 JOURS / W-E	Soirée semaine	2 JOURS / W-E	Soirée semaine	
SALLE POLYVALENTE		A1	A2	A3	A4	
SALLE + BAR + CUISINE	GRATUIT	250 €	120 €	410 €	200 €	EQUIPEE AVEC TABLES ET CHAISES
OPTIONS						
o Sono	GRATUIT	60 €	60 €	70 €	70 €	MICROS ET LECTEUR CD
o Scène (montage)	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	
o Vidéo projecteur	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	
CAUTION :						
o salle	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	
o Sono	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	
o Vidéo projecteur	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	
ORANGERIE		B1	B2	B3	B4	
SALLE	GRATUIT	100 €	50 €	170 €	80 €	
Frigos	GRATUIT	30 €	30 €	30 €	30 €	
Sono	GRATUIT	50 €	50 €	60 €	60 €	
CAUTION : salle	300€	300€	300€	300€	300€	
Sono	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	
MATERIELS (hors location salles)		B1				
TABLES - BANCS	GRATUIT	30 €	30 €	NON	NON	FORFAIT 48H MAX
CAUTION	GRATUIT	100 €	100 €	NON	NON	
Caution Menage		100 €				

TERRITOIRES EN CONCERT À SAINTE-FORTUNADE

La commune de Sainte-Fortunade présentera en 2018 les « Territoires en Concert ». Comme chaque année, les classes du conservatoire proposent des concerts à l'ensemble de l'agglomération. Les deux éditions précédentes furent or-

ganisées par le Chastang et Cornil. En effet, Sainte-Fortunade et ces deux autres communes voisines ont décidé d'organiser l'événement à tour de rôle afin de laisser la possibilité à plusieurs villages d'accueillir ces groupes.

Cette année, le concert se déroulera en juin. Le site internet de Sainte-Fortunade publiera la date précise, le lieu et l'heure de ce concert, qui aura lieu courant avril, dès qu'elle sera connue.

OBJETS TROUVÉS

Plusieurs objets trouvés sont restés sans réclamation à la mairie, et cela depuis relativement longtemps. Il s'agit de téléphones

portables, montres, vêtements et autres objets, que nous ne pouvons garder éternellement.

Nous les tiendrons à disposition en-

core deux mois. Passé ce délai, ils seront remis aux différentes associations, telles que le Secours Populaire ou autres.

Un jeune fortunadais en haut du podium

Sasha Perrier a obtenu la 1^{ère} place au cross académique UNSS.

Un peu plus de 1 200 élèves de l'académie ont participé à ce cross-country académique ouvert aux licenciés UNSS (*Union nationale du sport*

scolaire) des collèges et lycées des trois départements du Limousin qui s'est déroulé mercredi 13 décembre en Creuse, sur le site du lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Ahun.

Sasha a été « maire » du Conseil Muni-

cipal des Jeunes de Sainte-Fortunade de 2014 à 2016 où son engagement au sein de la commune a permis d'offrir aux jeunes du village de belles fêtes dont chacun se souvient.

Toutes nos félicitations à Sasha pour cette superbe performance !

Halloween s'inlre au CMJ...

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une soirée Halloween le vendredi 27 octobre avec une marche aux lampions et une visite aux personnes âgées de la maison de retraite. L'ensemble des enfants présents a chanté « La Sorcière Grabouilla », de circonstance pour cette fête, applaudis par nos aînés.

Revenus à l'Orangerie, ils avaient préparé la salle afin d'accueillir tous les participants au concours de déguisement et de gâteaux qu'ils avaient organisé pour cette soirée.

Les gagnantes du concours de gâteaux étaient Sarah et Samantha Antunès (réalisation tout à fait réaliste d'une cervelle... délicieuse selon le jury) et le gagnant du concours de

déguisement était Maxime Soularue.

L'ensemble du CMJ remercie tous les participants à cette soirée.

... et à Mialet aussi !

Les petits monstres, fantômes, sorciers, sorcières, diables, étaient de sortie le mardi 31 octobre. Une marche d'environ 3 km réunissait tous les enfants de Mialet, Le Mas, La Morguie, La Vésine, La Chanal, La Couparie.



Une tradition qui perdure dans ces quartiers au plus grand bonheur des enfants.

La vie des associations

L'APE soutient les activités pédagogiques de l'école

Cette année le loto gastronomique a eu lieu en novembre. Les lots offerts aux gagnants étaient des paniers gourmands confectionnés par Marjorie Tavé, cadeau idéal avant les fêtes de fin d'année. Les élèves de Sainte-Fortunade se sont bien amusés et le jeu s'est déroulé dans la bonne humeur.

Une nouveauté était la « Boîte aux lettres du Père Noël ». Elle se trouvait... sur le parking de l'école ! Les enfants ont déposé

leurs listes de cadeaux, le Père Noël a répondu par courrier à toutes les demandes.



La vente de sapins et de jacinthes a ouvert le pas vers le Marché de Noël. Votre aide pour la confection de brioches, de roses des sables et la mise en pot des jacinthes, a permis à l'association de financer le voyage de fin d'année pour les CM1 et CM2 grâce aux bénéfices effectués.

Le goûter de Noël a été

apprécié par les enfants. Chacun a été bien sage tout au long de l'année et a reçu un cadeau et des friandises de la part du Père Noël de l'APE.

Prochaine manifestation à noter : le samedi 10 mars 2018, dîner-spectacle avec le clown magicien. L'afche sera en ligne sur le site internet de la commune.

L'APE vous remercie de votre dévouement à l'association et de votre investissement lors des différentes manifestations. Si vous souhaitez être bénévole pour les futurs événements n'hésitez pas à vous faire connaître par mail à l'adresse :

apesaintefortunade19490@gmail.com

Comité FNACA

Le Comité FNACA est « toujours bien dans ses bottes », après une très belle commémoration du 11 novembre qui a vu la participation de nombreux élèves et de leurs enseignants. Je les remercie encore une fois ainsi que le Conseil Municipal et les nombreux Fortunadais toujours présents. Nous préparons dès maintenant le 19 mars 2018. La commémoration aura lieu le lundi 19 à 18 h au Monument aux

Morts, suivi du traditionnel vin d'honneur offert par les Anciens Combattants. Un repas clôturera la soirée. Un voyage d'une journée est organisé pour le 12 mai à la centrale nucléaire de Golfech. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire dès maintenant auprès de Monsieur Auguste Tronche au 05 55 27 33 01 aux heures des repas. Merci encore une fois à nos adhérents et sympathisants pour leur présence.



Le Club des Aînés

Les Aînés ont terminé l'année 2017 par un repas festif, le dimanche 3 décembre, chez Pierre Gorce. Ce jour-là nous fêtons les 90 ans de trois adhérentes, J. Marthon, J. Virolle et M. Bontemps. Un joli pot de fleurs a été offert à chacune, dans une très joyeuse ambiance, avec chants et blagues.

Nous avons participé au Téléthon, en tricotant des écharpes. 6 personnes se sont dévouées, qui ont permis de remettre 31 écharpes aux organisateurs.

Une participation modeste mais pour la bonne cause !

Dimanche 7 janvier 2018, c'était l'assemblée générale du Club avec la présence d'Isabelle Bésanger qui représentait la Mairie et que nous remercions. Le bilan des activités se maintient, le bilan financier reste en équilibre et nous permet de continuer sereinement pour 2018 !

Nous faisons appel à de nouveaux adhérents, pour nous rejoindre et augmenter



l'effectif du club qui échit cette année à 32 personnes.

Le prochain rendez-vous est donné le 11 mars pour le repas farcidures. Nous terminerons par la dégustation de la galette !

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Après une assemblée générale qui a vu la reconduction du bureau, la Confrérie de la Farcidure et du Millassou a terminé l'année 2017 par le Marché de Noël à Sainte-Fortunade. Cette année 2017 a été bien remplie et compte plus de 40 jours consacrés à représenter la farcidure et le millassou dans le département et dans les départements voisins, voire plus loin encore (Vendée, Salon de l'agriculture à Paris, Bordelais...). La Confrérie continue également son œuvre caritative. Comme tous les ans, nous avons participé à la journée « Relai pour la vie » à Tulle, place de la cathédrale et remis un chèque à la ligue contre le cancer. Nous avons aussi signé un partenariat avec l'association

« AMUSE », présidée par Régine Fraysse, association qui s'occupe des enfants malades à l'hôpital de Tulle. Dans le cadre de la semaine du goût, le 14 octobre 2017, nous avons fait déguster les millassous aux parents des enfants, au personnel du centre hospitalier et aux membres de l'association. Nous avons également remis un chèque à cette association.

Quelques rendez-vous dans le parc du château à retenir pour 2018 : le 10 mars 2018, vente de farcidures, le 26 mai 2018, vente de millassous à emporter ou à déguster sur place (à commander), le 22 sep-



tembre 2018, 6^e chapitre de la Confrérie.

Le grand maître et les membres de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.

16^e Homme Corrèze

CLUB DE SUPPORTERS DU STADE TOULOUSAIN

L'association compte à ce jour une soixantaine d'adhérents et est toujours très active. En novembre nous avons organisé notre traditionnel repas Farcidures avec, comme à l'accoutumée, une salle comble dans une ambiance de 3^e mi-temps.

Nous avons clôturé l'année par notre présence au Marché de Noël où la bonne ambiance était de mise. Plusieurs sorties sont prévues, dont une le samedi 5 mai 2018 en bus pour la rencontre ASM/Toulouse à 15 h. Pour toutes personnes intéressées par notre association, vous pouvez contacter Claude au 06 08 10 57 49.



Un jumelage avec Flachslanden actif comme toujours !

UN TRÈS BEAU VOYAGE

Début octobre dernier, nous étions 37 personnes assises dans le bus en direction de Flachslanden, en Moyenne-Franconie dans le land de Bavière, ville avec laquelle Sainte-Fortunade est jumelée depuis 2010. En chemin, nous avons programmé une courte halte dans la ville d'Heidelberg-sur-Neckar. Heidelberg est la plus ancienne ville universitaire d'Allemagne. Sa vieille ville pittoresque et son antique château valent vraiment le détour et en font une cité très visitée. Nous avons pu découvrir la ville et le château, déguster les spécialités culinaires locales... et profiter d'une bonne bière dans une brasserie typique d'Heidelberg.

Mais nous étions déjà attendus avec impatience à Flachslanden et le soir, nos amis de longue date nous accueilleraient chaleureusement tandis que les adhérents fraîchement arrivés dans l'association se voyaient reçus à bras ouverts. Le maire et nos amis avaient préparé une réception et un buffet digne d'une visite royale. Bien entendu, les dictionnaires ne tardèrent pas à sortir des poches pour régler quelques difficultés de traduction. Nous étions rejoints ce soir-là par 6 pompiers de Sainte-Fortunade et Tulle.

Le lendemain, nos hôtes avaient programmé une croisière en bateau sur le lac de Brombach. Cette retenue d'eau artificielle sert de réservoir contre les inondations et régule les périodes sèches ainsi que les effets des fortes précipitations dans le nord de la Bavière. C'est sur un trimaran de 750 passagers, à 3 ponts que nous avons, durant 1 heure et demi, fait le tour du lac.

Le samedi soir, nous nous retrouvions sous le barnum de la « Fête de la bière » de Flachslanden. Sous cette immense tente de 6000 places, après la traditionnelle mise en perce du tonneau par les 3 maires, l'ambiance atteignait rapidement son meilleur niveau... soutenue par un orchestre très en forme !

Le lendemain fut une journée plus calme dans les familles qui nous recevaient et nous en avons profité pour visiter les alentours. Quelques courageux, accompagnés du maire Hans Henninger, participèrent à la découverte des 4 nouvelles éoliennes et montèrent, par un ascenseur, puis encordés se hissaient jusqu'au sommet pour découvrir, à 145 m de hauteur, le paysage de Flachslanden.

Et puis, le soir, il fallut penser à par-



tir, trop vite comme toujours. Une très agréable soirée-repas à l'auberge « Rose » concluait notre visite. En souvenir de notre voyage, Hans Henninger offrit une éolienne solaire « de bureau » à chacun d'entre nous.

Le lundi matin, en montant dans le bus, on entendait beaucoup de souhaits de se revoir bientôt, du 10 au 13 mai à Sainte-Fortunade et à Cornil.



NOTRE STAND AU MARCHÉ DE NOËL

Beaucoup ont pu y acheter les produits fraîchement « importés » de chez nos amis allemands :

bières, spécialités de pains d'épices, vin chaud, etc..

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

En novembre, Régine Fraysse quittait le Conseil d'administration. Nous l'avons chaleureusement remerciée pour son engagement et son action durant ses 8 ans de présidence du Comité de jumelage.

Le conseil accueillait deux nouveaux membres, Françoise Acampo et Jean-Louis Lemoigne puis votait le nouveau bureau :

Présidente : Elvira Lemoigne

Vice-présidents : Jean Vieillefond et Pierre Baffeuf

Trésorier : Patrick Coly

Vice-trésorier : Nicolas Chopard

Secrétaire : Joël Moulin

Vice-secrétaire : Jean-Louis Lemoigne

Nous vous invitons à venir rejoindre les heureux membres du jumelage.

La cotisation annuelle reste à 10 € par personne, 15 € pour un couple.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Elvira Lemoigne au 06 74 61 99 04.

Samedi 3 mars à 19 h 30 à Cornil, **repas de jumelage annuel.**

22 € par adulte.

Réservation : Elvira Lemoigne au 06 74 61 99 04

Vendredi 30 mars à 20 h à Sainte-Fortunade : **Cabaret « Chanson Spritzzz »**, un joyeux tête-à-tête musical franco-allemand. Entrée : 15 €.

A.S. Laguenne Sainte-Fortunade Lagarde-Enval

Très bonne première partie de saison de nos équipes seniors.

En Championnat de la Corrèze, notre équipe fanion, qui évolue dans la poule B en Départementale 2, occupe une très belle 2^e place avec 5 victoires, 1 nul, une seule défaite et ne compte que 3 points de retard sur le leader. Notre équipe B, avec 6 victoires et une défaite, est en tête de la poule E en Départementale 4. Quant à notre courageuse équipe C, composée de jeunes et de moins jeunes, elle occupe la 6^e place de la poule F en Départementale 4. Notre équipe féminine, qui évolue en Championnat Interdistrict à 11, réalise un beau parcours avec 4 victoires, 2 nuls, une seule défaite et obtient une belle 5^e place.

En Coupe, notre équipe première, éliminée de la Coupe de France et de Nouvelle Aquitaine par des équipes d'un niveau supérieur, est en 1/16^e de finale de la Coupe de la Corrèze et notre équipe B est en 1/8^e de finale du Challenge des Réserves. Notre équipe féminine, a été éliminée en Coupe de France par Guéret (DH) et de Nouvelle Aquitaine aux tirs aux

butts. Elle est en 1/8^e de finale de la Coupe du Limousin.

Bon début de saison également pour nos équipes jeunes dans le Championnat de la Corrèze. Nos lionceaux U17 sont 6^e en 2^e division avec un bilan équilibré : 3 victoires, 1 nul et 3 défaites. Nos U15 évoluent en 1^{ère} division pour l'équipe 1 et en 2^e division pour l'équipe 2 de l'Entente Nonards/Saint-Hilaire/Lanteuil /ASLSFL.

En U13, notre équipe 1 est 3^e de la poule A en 2^e division phase 2 avec 2 victoires et une défaite et notre équipe 2 est invaincue avec 3 victoires et leader de la poule D en 3^e division phase 2. Quant à nos lionceaux U7, U9 et U11, ils participent régulièrement, avec beaucoup de plaisir et de talent, à des tournois et des plateaux éducatifs.

Notre club est aussi très actif en dehors des terrains : samedi 16 décembre, l'Arbre de Noël de l'ASLSFL a réuni plus de 200 personnes. Le bon Père Noël a gâté nos petits lionceaux. Lors de

cette manifestation, le club a reçu le Label Jeunes Espoir 2017-2020 de la part du District de la Corrèze.

Création d'un calendrier 2018, avec en photos, l'ensemble des équipes des U7 aux seniors en passant par les vétérans et l'équipe féminine et création d'un album type « Panini » dans lequel il y aura toutes les joueuses, tous les joueurs, toutes les équipes et tous les dirigeants du club.

Au mois de mai : participation au Marché aux fleurs avec « drive paëlla », en juin ou début juillet : tournoi de sixte, vendredi 22 juin : Assemblée générale à Lagarde-Enval et en fin de saison, participation aux Marchés de Producteurs en juillet et août.



Yog'attitude renouvelle son bureau

Les cours de yoga ont repris début septembre avec une vingtaine de membres. Les cours assurés par Hervé Chevalier, professeur de yoga et naturopathe, allient postures, conscience de la respiration et détente. En une heure et quart, les participants enchaînent des postures allant crescendo, chacun va à son rythme, dans le respect et la conscience du corps. Les exercices de respiration accompagnent les postures, les facilitant tout en améliorant leurs bienfaits. Chaque séance se termine par un quart d'heure de méditation où le corps se détend, la conscience visite le corps de l'intérieur pour reposer chacun des muscles. C'est une expérience à acquérir et à vivre chaque vendredi.

Lors de son assemblée générale, en janvier dernier, l'association Yog'atti-

tude a présenté un bilan positif pour l'année 2017. Le nombre d'adhérents reste quasi stable avec 21 membres en septembre 2016 et 19 à la rentrée 2017. La subvention de la mairie et la participation aux Marchés de Pays et de Noël ont permis d'équilibrer les comptes et de garder une cotisation trimestrielle identique aux années précédentes. La réunion s'est terminée par la réélection du bureau : Michèle Verdier conserve sa place de présidente, Martine Caillaud reste trésorière et Chantal



Bontemps, secrétaire. L'assemblée s'est achevée par une galette des Rois dans la convivialité et la bonne humeur des yogistes.

Nous nous retrouvons chaque vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 45, salle de l'Orangerie, dans le parc du château. La participation est de 60 € par trimestre, les deux premiers cours sont gratuits.

Foyer rural

L'année 2017 s'est terminée par le Marché de Noël. La section « Loisirs créatifs » va reverser une partie des bénéfices de ses ventes à l'association « Amuse » pour les enfants malades de l'hôpital de Tulle.

Quelques dates à retenir pour l'année 2018 : jeudi 22 mars aura lieu une sortie

d'une journée à Bénévent-l'Abbaye. Le dimanche 6 mai se déroulera la « Marche du châtelain ». La Fête du Foyer se tiendra le samedi 16 juin et le samedi 28 juillet nous organisons une sortie « son et lumière » à Flagnac.

En fin de saison, un voyage de 7 jours au Tyrol, prévu la dernière semaine de juin 2019, est en préparation.



L'Agglo vous aide

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Tulle Agglo vous aide à concrétiser vos projets et peut subventionner certains de vos investissements : matériel productif (véhicule de tournée, machines et outils), amé-

nagement de local commercial (rénovation, mise aux normes, agencements,...), construction de votre bâtiment en zone d'activité. Investissement minimum de 10 000 €



Qui contacter ? le Pôle économique de Tulle Agglo (Tél. 05 55 20 68 46 / poleco@tulleagglo.fr).

PARTICULIERS PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS

4 axes d'aides : aide en faveur des jeunes en mobilité professionnelle, aide aux travaux de construction de logements adaptés, aide à la rénovation de logements

ainsi que de les rendre accessibles pour un maintien à domicile des personnes handicapées et/ ou âgées, aide en faveur de la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Qui contacter ? le Pôle habitat de Tulle Agglo (Tél. 05 55 20 75 00 / habitat@tulleagglo.fr).

PETIT PATRIMOINE

Le territoire est riche de nombreux ouvrages qui concourent à son attractivité. Il s'agit du bâti non habitable, visible depuis l'espace public (puits, fontaines, lavoirs, croix,

chapelles, fours à pain,...). Les propriétaires, publics ou privés, peuvent bénéficier d'aides à la restauration. Partenaires : le C.A.U.E de la Corrèze ;

la Fondation du Patrimoine. Qui contacter ? Tulle Agglo (Tél. 05 55 20 75 00 / tulleagglo@tulleagglo.fr).

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le service fonctionne toute l'année (hors jours fériés), de la commune vers Tulle et retour. Le service fonctionne de « porte à arrêt ».

Mercredi : arrivée à Tulle à 9 h et à 14 h 30, départ de Tulle à 11 h 30 et à 17 h.

Samedi : arrivée à Tulle à 9 h, départ de Tulle à 11 h 30. Contacter la centrale de réservation au plus tard la veille du trajet avant 12 h : 05 55 21 26 54 (plate-forme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h).



Troc de plantes et de savoirs

Le temps maussade du dimanche 12 novembre dernier n'avait rebuté ni les passionnés ni les curieux qui se sont retrouvés pour le 5^e Troc de Plantes, un incontournable de l'Agenda 21 de la commune.

Les murs de l'Orangerie ont pu se réjouir de rassembler durant quelques heures celles et ceux pour qui ils furent construits : plantes et arbustes avaient fait le déplacement et trouvé là un bref refuge avant les prémices de l'hiver. Ces végétaux venaient certainement chercher de nouvelles plate-bandes pour y planter leurs racines en prévision du printemps, changeant de maîtres-jardiniers ou d'amoureuses des massifs.

Entre les cagettes d'arbustes, les enveloppes de graines, les bulbes, les

lauriers-sauce et autres couvre-sols, les discussions allaient bon train devant les derniers livres traitant de permaculture, de la vie des arbres ou de l'art de la greffe. On entendait parler de Peter Wohlleben*, de buttes, de grelinettes, de BRF*, de Pierre Rabhi*, d'agroforesterie, de « terra preta » ou de Sepp Holzer*. Des techniques aux outils en passant par les grands expérimentateurs d'une agriculture redevenue sensible et humaine, les échanges enthousiastes entre les visiteurs nissent ici, immanquablement, par un troc de mails ou la diffusion de l'adresse du « jardin à voir absolument ». Et au milieu de tout ça, il y a toujours le café chaud, la tarte aux pommes, la tisane et le sirop-maison... indissociables douceurs liées à l'évènement.



Vous disiez Agenda 21 ? Ah oui, c'était vraiment ça... et pour sûr, on reviendra en avril !

* - Peter Wohlleben est ingénieur forestier et écrivain, allemand, connu notamment pour son ouvrage « La Vie secrète des arbres ».

- BRF : bois raméal fragmenté.

- Pierre Rabhi est agriculteur et scientifique, né en Algérie, engagé dans la protection des ressources naturelles, devenu par ses actions une figure représentative de l'agroécologie en France.

- Sepp Holzer est agriculteur, autrichien, pionnier de la permaculture, auteur et consultant international pour l'agriculture naturelle.

Un drugstore du bâtiment à 2 pas de chez nous

L'HISTOIRE D'UNE BELLE ENTREPRISE

En 1979, Jean-Louis Mialet créait une entreprise de travaux publics et d'assainissement sur notre commune. Une initiative qui fournissait aux fortunadais des matériaux et des services qu'ils n'avaient plus à aller chercher ailleurs à grand renfort de kilomètres.

Et puis, dans les années 90, la zone des Roses voyait sortir de terre - n'oublions pas que ce terrain était un marécage ! - un bâtiment qui avait un autre avenir en soi... Dans un premier temps, celui-ci abritait le matériel de l'entreprise qui s'étoffait au fil du temps, ainsi que les matériaux nécessaires aux chantiers. La commune gagnait indéniablement en attractivité. Habitants, professionnels et municipalité faisaient « appel à Mialet ».

Puis des aménagements ont été faits, pour accueillir en 2006, un négoce de matériaux.

Car c'est en 2006 que Nathalie Bellido Mialet, digne descendante et associée de son papa, rachetait l'entreprise de matériaux de construction de Christian Tersou lorsque ce dernier partit en retraite.

En 2007, le fondateur Jean-Louis Mialet prenait aussi sa retraite mais il reste, aujourd'hui encore, gérant de la partie TP-assainissement que sa fille avait réintégrée en janvier 2017 dans la toute nouvelle SARL Mialet.

38 ans d'expérience, ce n'est pas rien

Au départ spécialisée dans les domaines de l'assainissement, hydrocurage, vidange, pose et entretien de canalisations et tests d'étanchéité, branchements aux réseaux secs, pe-

tits et gros terrassements, l'entreprise Mialet se modernise. Elle s'est depuis équipée d'un véhicule pour réaliser des contrôles de canalisations par vidéo. Une caméra permet de réceptionner un réseau neuf et également de contrôler l'état d'un réseau existant pour d'éventuelles réparations. Un logiciel dédié édite les résultats. C'est José Bellido — le gendre du fondateur et co-gérant — qui a développé ce volet à son arrivée dans l'entreprise en 2002. On n'oubliera pas en outre « cheville ouvrière », Christophe Gibiat, le 4^e atout dans l'équipe, et pour ceux qui l'ont vu travailler, un orfèvre de la pelle mécanique. Efficace et précis, sa présence sur un chantier diffuse confiance au client.

Parallèlement, la SARL Mialet s'est diversifiée depuis quelques années. Sous la direction énergique de Nathalie, en plus des ingrédients de base pour le gros-œuvre (sables, chaux et ciments, fers et grillages à béton, fosses septiques, etc.), la palette s'est élargie à l'outillage de chantier (scies, visserie, divers outils, etc.). Un nouvel espace a ainsi vu le jour et s'étoffe régulièrement depuis 2006 jusqu'à l'ouverture, en 2016, d'une « zone de stockage » qui offre, à l'artisan comme au bricoleur occasionnel, outillage, électroportatif, électricité, bois, isolation, ouate de cellulose, visserie, boulonnerie, scies, gonds, peinture ou encore les produits d'entretien Dalep.

Et puis, la décoration s'invitant toujours davantage dans l'habitat (par-



quets, lins, carrelage...) et dans le jardin (gravier décoratif, gabions, dalles, pierres...), des matériaux plus esthétiques se sont également ajoutés au catalogue de la maison.

Une nouveauté bien pratique

L'héritière de l'entreprise ne manque pas d'idées quand il s'agit d'innover. Depuis peu, les heureux fortunadais ont désormais la possibilité, à deux pas de chez eux, de louer du matériel « lourd » : de la plaque vibrante à compacter en passant par la ponceuse à placo, du broyeur de végétaux professionnel à la bétonnière ou du lève-plaque au pulvérisateur à lance télescopique pour toiture, la liste s'allonge régulièrement. Ici, ne cherchez pas, vous le trouvez !

Nul ne peut dire à ce jour quels matériaux ou services nous proposeront demain la SARL Mialet. Mais à voir l'évolution de l'entreprise et la dynamique créative de ses fondateurs, ce ne sont ni les outils ni les ingrédients du bâtiment qui feront défaut à Sainte-Fortunade.

Téléthon

32 personnes, la plus grosse participation de toutes les communes des alentours, ont participé à la randonnée du Téléthon le 9 décembre 2017. Ce fut une belle randonnée de 7 km, par un temps frisquet mais bien ensoleillé. Heureusement le groupe de randonneurs avait les écharpes tricotées pour

l'occasion autour du cou. Après avoir traversé une forêt de chênes Tauzin, une espèce très rare en Corrèze et reconnaissables à leurs feuilles très découpées et duveteuses, les randonneurs sont arrivés à Beynat vers 15 h 10 et ont remis une somme de 150 euros au Téléthon. Merci encore à tous les participants.



Réhabiliter la politique

Réhabiliter LA politique, et non LES politiques (bien qu'ils ne méritent pas forcément, ni tous, les récriminations dont ils sont fréquemment l'objet).

Politikè, c'est la science de la gestion de la Cité, son organisation, son cadre institutionnel ; quand on parle de « Cité », on évoque évidemment ici le groupe humain considéré, qu'il soit à l'échelle communale, régionale, nationale,...

Il convient certes de cultiver la vertu à titre individuel ; mais tout aussi noble apparaît le souci de la dimension collective. Les conceptions présidant à l'organisation communale, à ses choix de vie et d'administration

peuvent inspirer des approches différentes, et souvent légitimes. Les hommes et les femmes qui les portent – dont vos élus municipaux présents, passés et à venir – sont mobilisés, la plupart du temps avec honnêteté et enthousiasme, au service de cette ambition d'une gestion dynamique et fraternelle de leur territoire. Leur engagement n'appelle pas de remerciement ; il ne mérite pas l'opprobre non plus.

Être acteur de la vie de sa cité : j'invite chacun à prendre sa part de cette noble implication civique.

Pour le groupe « Unis et Solidaires »

Michel JAULIN ■

Tous nos vœux pour 2018 !

Nous vous souhaitons une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.

Notre maire a présenté ses vœux à la commune ce 11 janvier dernier. Cette cérémonie, habituellement réservée aux forces vives de la commune, était cette fois-ci ouverte à l'ensemble des Fortunadais. Nous nous réjouissons de cette initiative jusqu'alors inédite à Sainte-Fortunade, permettant à chacun de côtoyer un peu plus nos élus.

C'est donc devant une salle bien remplie que s'égrainèrent les différents discours, plutôt dans la joie et la sérénité comme nous allons le voir. L'opposition a en effet cru remarquer que notre équipe dirigeante s'accordait des satisfécits permanents. Ainsi pour les

rythmes et activités périscolaires (soit !) mais aussi le désendettement de la commune (ah bon...) ou le transfert à l'Agglo de compétences de plus en plus nombreuses.

Au sujet de l'Agglo, notre président ne lésinait pas non plus sur la pommade, nous vantant ainsi les bienfaits de l'extension récente du bassin de Tulle. Notre toute puissante Agglo s'étendra-t-elle ainsi jusqu'aux Pyrénées, voire au delà comme le prônait Louis XIV ?

Un buffet, préparé par Monsieur Leyrat, nouveau cuisinier du groupe scolaire, clôturait agréablement une soirée somme toute bien conviviale.

Le groupe d'opposition

« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade » ■

Sentier « De sources en hameaux »

L'idée avait germé dans le groupe de réflexion de l'Agenda 21. Pour qu'une commune soit attractive, il faut qu'elle soit connue. La randonnée a de plus en plus d'adeptes et il existait un seul circuit sur la commune, plutôt orienté d'Est en Ouest.

Le défi était donc de repérer les chemins dans une autre direction.

Aujourd'hui le sentier « De sources en hameaux » est balisé à partir de la place de l'Orangerie (randonnée vers le sud de la Commune) – 19,5 km – 4 h 30 – difficulté moyenne. Cette « rando » traverse des hameaux pittoresques bien revitalisés et on aperçoit parfois, au détour des hautes futaies, un ancien séchoir à châtaignes.

Pratique : la carte de cette randonnée peut être téléchargée sur le site de la commune et une version papier est disponible à la mairie.

Il faut d'abord grimper à la Chapeloune en traversant le lotissement de Lavergne, puis au chais, traverser la 940 pour rejoindre, encore plus haut, Embesse. S'enfoncer à gauche dans les sapins, profiter dans le virage, de la vue sur le village de la Chapeloune, son captage et par beau temps des Monts d'Auvergne. Emprunter la petite route à gauche jusqu'au

village de Riou-Blanquet. Longer à gauche la Départementale sur 100 m puis la traverser et suivre le sentier jusqu'au village de Mazounie. Prendre à gauche pour longer le Puy de Mazan et arriver aux Champs de Rabès.

Suivre la route goudronnée jusqu'à Rabès puis Las Courbies. Au bout de la descente, à gauche, le pompage de Pont Cheville. Poursuivre à droite jusqu'à la route d'Albussac. Nous sommes sur la commune de Lagarde-Enval.

Suivre à droite, sur 200 m, le cours de la Franche-Valeine, puis encore à droite, emprunter le chemin qui monte à travers bois. La piste surplombe le village de Chantarel (commune d'Albussac). Prendre à droite pour rejoindre la route goudronnée.

Rester à droite. On aperçoit Audubal. Monter jusqu'à Chabrier et continuer tout droit (laisser à gauche le Bois des Porcs). Retour sur la commune de Sainte-Fortunade jusqu'à la Départementale. La longer à gauche sur 50 mètres, la traverser prudemment, prendre la piste jusqu'à Puy Chauvet.

Prendre à droite et longer ainsi la Commune du Chastang. À la route goudronnée, prendre à gauche, traverser Clairfage. Tout droit, s'enfoncer dans les bois pour rejoindre la route du Chastang (captage des Crozes). La longer à gauche sur 300 m. La traverser pour suivre le chemin qui monte, puis traverser la piste goudronnée (Les Bussières) et continuer à

plat jusqu'à Chancelade. On aperçoit le Relais. À gauche sous les sapins, descendre jusqu'à la piste goudronnée. La suivre toujours en descendant.

Au carrefour, prendre à droite (en face village de Combebertou. Point de vue à droite sur les Monts d'Auvergne et le Lotissement de Lavergne).

Le chemin conduit aux Cent Écus, et la route nous ramène à l'entrée du bourg Sud (face à la station de traitement des eaux).

Prendre à gauche la rue des Lauriers pour passer devant la maison de retraite, puis à droite le Chemin du Bois qui rejoint le village de Chambas.

Poursuivre à gauche jusqu'à la route de Cornil, remonter vers le bourg en passant devant la Chapelle des Métayers. Prendre à droite la rue des Coquelicots puis le sentier et rejoindre le point de départ.

Histoire d'Eau

L'eau est pompée à Pont Cheville, aux Crozes, à Chancelade. Elle est traitée à Riou-Blanquet et revient à Puy Mazan pour être distribuée.

Dans le secteur des Bussières, l'eau est pompée et traitée sur place.

La station de traitement des eaux du Bourg reçoit l'eau du captage de la Chapeloune.

Les rendez-vous Agenda 21

JEUDI 1^{er} MARS, À 18 H, AU BAR-RESTAURANT L'ÉTAPE

4^e Café-débat, sur le thème « Transports collectifs et covoiturage ».

La voiture individuelle est a priori indispensable à nos besoins de mobilité en milieu rural. D'autres moyens de déplacements sont cependant possibles, avec leurs avantages et bien sûr leurs contraintes.

Nous vous invitons à participer à ce « café-débat » afin d'y regarder de plus près et pour partager nos expériences en matière de transports collectifs, de covoiturage ou d'auto partage, avec peut-être des propositions d'actions de bon sens au bout des discussions.



Le covoiturage, c'est convivial !

SAMEDI 17 MARS, À PARTIR DE 14 H, À L'I.M.E.

Atelier de greffage de pommiers avec Jean-Claude Chataur et en partenariat avec la FAL 19.

Une bonne quinzaine de personnes ont appris l'an passé la « greffe anglaise compliquée » ; une autre méthode sera

cette fois sur la table. Chacun repartira avec son pommier greffé.

Inscriptions préalables : 06 86 15 03 14

DIMANCHE 25 MARS, DE 10 H À 12 H, DANS LE PARC DU CHÂTEAU

6^e Troc de plantes (se tiendra dans l'Orangerie en cas de mauvais temps).

Apportez vos boutures, graines, légumes, fleurs, simples, arbustes, bref, tout ce qui se mange ou décore nos jardins !

Présentation d'ouvrages sur la permaculture, échanges d'expériences... café, tisane et gâteaux comme toujours !



Au pied de notre arbre...

Le Comité Agenda 21 de Sainte-Fortunade a le projet de mettre en place une « Charte de l'arbre » sur la commune. Il s'agit d'une démarche qui vise à recenser, valoriser et préserver l'arbre sous toutes ses formes (arbre remarquable, arbres d'alignement, haies, bosquet, forêts...).

Le sujet vous intéresse ? Faites-le savoir auprès du secrétariat de la mairie (05 55 27 14 19) ; vous serez informé des rencontres organisées prochainement à ce sujet.